TotalEnergies

Offre Essentielle souscrite après le 02/03/22 - 1 sept. 2026

Offre réservée au professionnels

Tarif Electricité

L'abonnement m'assure que mon local professionnel est bien alimenté par le réseau électrique. Il dépend de la puissance (mesurée en kVA) utilisée par mes appareils électriques lorsqu'ils fonctionnent simultanément.
Son montant est identique à celui des tarifs réglementés.

Pour l'électricité :
Pour l'option tarifaire Base : le prix du HT du MWh et de l'abonnement est indexé et identique au TRV.
Pour l'option tarifaire Heures Pleines / Heures Creuses : une remise fixe de 11,7€/MWh (soit 0,0117 €/kWh) sur le prix du MWh HT Heure Creuse du TRV et une majoration fixe de 7,9€/MWh (soit 0,0079€/kWh) sur le prix du MWh HT Heure Pleine du TRV.

Celles-ci sont identiques chez tous les fournisseurs et viennent s'appliquer à la part fixe comme à la part variable de mon tarif d'électricité.

Electricité - Option tarifaire Base

Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€)		Prix du kWh (en €/kWh)				
			Tarifs réglementés		Remise fixe[2]	**Offre Essentielle**	
	HT	TTC[1]	HT	TTC[1]	HT	HT	TTC[1]
3 kVA	11,23	14,54	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
6 kVA	14,05	18,48	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
9 kVA	16,77	22,26	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
12 kVA	19,50	26,05	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
15 kVA	22,17	29,77	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
18 kVA	24,76	33,12	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
24 kVA	30,41	41,20	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
30 kVA	36,00	48,93	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**
36 kVA	41,55	56,62	0,1318	0,1949	0,0000	0,1318	**0,1949**

Electricité - Option tarifaire Heures Pleines / Heures Creuses

Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€)		Prix du kWh (en €/kWh)								
			Heures Pleines					Heures Creuses			
			Tarifs Réglementés		Majoration[2]	**Offre Essentielle**		Tarifs Réglementés		Remise fixe[2]	**Offre Essentielle**	
	HT	TTC[1]	HT	TTC[1]	HT	HT	TTC[1]	HT	TTC[1]	HT	HT	TTC[1]
6 kVA	14,09	18,76	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**
9 kVA	16,91	22,77	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**
12 kVA	19,79	26,85	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**
15 kVA	22,54	30,77	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**
18 kVA	25,40	34,83	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**
24 kVA	31,61	43,53	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**
30 kVA	37,18	50,83	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**
36 kVA	42,81	58,13	0,1407	0,2056	0,0079	0,1486	**0,2151**	0,0999	0,1566	0,0117	0,0882	**0,1426**

Inclus dans votre offre

Un service clients facilement joignable
6j/7 par téléphone, un conseiller vous répond en moins d'une minute dans 93% des cas. Nous sommes aussi disponibles par email.

Des outils en ligne
Vous pouvez gérer votre contrat mais aussi suivre et piloter votre consommation directement depuis votre espace client ou dans votre application mobile.

Accompagnement conso
Vous recevez chaque semestre un bilan sur votre consommation par mail. Si vous êtes équipé d'un compteur Linky, vous pouvez bénéficier d'un coaching et de conseils personnalisés directement dans votre application.

Options et services

Option	Abonnement mensuel (€)
	HT
Assistance Pro 24h/24	4,99€ / mois

Frais annexes

Type de Frais	Prix HT
Frais de retard de paiement	40€ / retard
Intérêt de retard	une fois et demi le taux d'intérêt légal
Duplicata de facture de moins de 6 mois	4€ / duplicata

Souscrire un contrat d'électricité à un prix de marché ne vous prive pas de la possibilité de conclure à nouveau, ultérieurement, un contrat au tarif réglementé, sous réserve d'éligibilité.
Tout impôt, taxe, contribution ou charge de toute nature, applicable conformément à la réglementation en vigueur, qui est une composante du prix, est facturé au Client. A la date de souscription du Client, ces contributions et taxes comprennent notamment pour l'électricité la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée), l'accise sur l'électricité (encore parfois dénommée Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité (TICFE) ou Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)) et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) ; et pour le gaz la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée), l'accise sur les gaz naturels (encore parfois dénommée Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel) et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement).
(1) Tarif TTC susceptible de varier à l'avenir en fonction des taxes et montants de taxes applicables.
(2) Pendant la durée du gel des tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la remise s'applique sur le prix HT du kWh du tarif réglementé de gaz qui aurait résulté de l'application de la formule définie par l'arrêté du 28 juin 2021 en l'absence de gel et correspondant aux barèmes publiés mensuellement par la CRE à titre indicatif (pour plus de précisions : articles 1 « TRV » et 6 « Prix » des CGV).
1 MWh = 1000 kWh Prix de l'offre indexé au TRV en vigueur ou aux barèmes publiés à titre indicatif par la CRE pour le gaz, applicable au client. Pour l'option tarifaire heures pleines / heures creuses (électricité), le montant fixe de remise ou de majoration s'applique en déduction ou en augmentation du prix HT du kWh du TRV en vigueur, hors abonnement. Le montant de cette remise ou de cette majoration fixe ne varie pas avec les modifications de prix du TRV à venir. Le prix de l'abonnement est indexé et identique à celui des TRV
L'énergie est notre avenir, économisons-la ! www.totalenergies.fr - TotalEnergies Electricité et Gaz France SA - Capital: 5 164 558,70 € - 442 395 448 RCS PARIS - Siège : 75015 Paris. Les informations réglementaires sur l'origine de l'électricité sont disponibles sur https://www.totalenergies.fr/groupe/fr/conditions-generales-devente